

## PLAN DE COURS

# GPL-2007 : Mandat d'intervention en affaires internationales

NRC 15619 | Hiver 2023

Mode d'enseignement : Présentiel
----------------------------------

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Ce cours vise la mobilisation des connaissances acquises et leur application à la réalisation d'un mandat d'intervention en affaires internationales qui s'inspire de pratiques professionnelles réelles. En s'appuyant sur des mises en situation concrètes, il contribue au développement des compétences nécessaires à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi-évaluation d'interventions publiques en affaires internationales en tenant compte des aspects culturels, éthiques et sociaux des parties prenantes impliquées.

## Plage horaire

Cours en classe			
mardi	09h00 à 11h50	<a href="#">DKN-3161</a>	Du 10 janv. 2023 au 21 avr. 2023

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

## Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=149794>

## Coordonnées et disponibilités

Steve Jacob

*Enseignant*

[steve.jacob@pol.ulaval.ca](mailto:steve.jacob@pol.ulaval.ca)

## Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

[aide@cstip.ulaval.ca](mailto:aide@cstip.ulaval.ca)

Téléphone :

418-656-2131 poste 405222

418-656-5222

### Informations techniques importantes

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

[Liste des navigateurs supportés](#) 

**Avis important** concernant les appareils mobiles  (*iOS, Android, Chrome OS*)

[TeamViewer](#)  est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

### Plateformes de vidéoconférence institutionnelles

Voici l'information essentielle pour vous connecter à l'une ou l'autre de nos plateformes de vidéoconférence institutionnelles.

[Microsoft Teams ULaval](#) 

[Zoom ULaval](#) 

# Sommaire

---

<b>Description du cours</b> .....	<b>4</b>
Introduction .....	4
Objectifs généraux .....	4
Objectifs spécifiques .....	4
Approche pédagogique .....	4
<b>Contenu et activités</b> .....	<b>4</b>
<b>Évaluations et résultats</b> .....	<b>5</b>
Liste des évaluations .....	5
Informations détaillées sur les évaluations formatives .....	5
Participation au cours (15%) .....	6
Devoirs et activités en classe (40%) .....	6
Réponse à un appel de propositions (20%) .....	6
Rapport de fin de mandat (25%) .....	6
Barème de conversion .....	7
Règlements et politiques institutionnels .....	7
Évaluation de la qualité du français .....	8
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle .....	8
<b>Matériel didactique</b> .....	<b>8</b>
<b>Bibliographie et annexes</b> .....	<b>8</b>
Bibliographie .....	8

# Description du cours

---

## Introduction

Dans le cadre de ce cours, les étudiant.e.s se verront confier la préparation d'un mandat d'intervention en affaires publiques afin de lutter contre la corruption dans les pays en développement. Ce mandat s'inspirera des pratiques réelles d'organisations publiques et privées œuvrant dans ce domaine.

## Objectifs généraux

A l'issue de ce cours, les étudiant.e.s seront capables d'entreprendre un mandat d'intervention en affaires internationales répondant aux besoins pratiques des acteurs de terrain tout en étant fondé sur des connaissances scientifiques.

Les étudiant.e.s seront en mesure de :

1. Concevoir les différentes étapes de la réalisation d'un mandat (ex. clarification des besoins du client, collecter et analyser des informations, préparation d'outils spécifiques, restitution des résultats);
2. Effectuer une analyse approfondie d'un enjeu contemporain en affaires internationales (établir un diagnostic);
3. Évaluer les forces et les faiblesses de différentes options d'intervention en ce qui concerne la résolution de l'enjeu identifié;
4. Décrire les détails spécifiques d'une intervention, en tenant compte des considérations scientifiques, politiques, pratiques, économiques, culturelles et éthiques ; et
5. Anticiper les problèmes spécifiques d'adoption, de mise en œuvre et de durabilité qui peuvent avoir un impact sur le succès de l'intervention.

## Objectifs spécifiques

Les objectifs d'apprentissage spécifiques qui seront abordés dans ce cours sont :

1. Communiquer ses idées et ses opinions avec clarté et respect ;
2. Démontrer un travail d'équipe collaboratif et des compétences en leadership ;
3. Faire preuve de compétences efficaces et respectueuses en matière de résolution de problèmes ; et
4. Identifier et utiliser les connaissances de plusieurs disciplines scientifiques.

## Approche pédagogique

Le format du cours est varié et inclura des présentations par le professeur ou les étudiant.e.s, des discussions, des travaux de groupes et des activités pratiques afin que les étudiant.e.s se familiarisent avec les principaux enjeux de la réalisation d'un mandat d'intervention.

## Contenu et activités

---

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
<a href="#">Introduction et présentation du cours</a>	10 janv. 2023
<a href="#">Comprendre et définir le mandat d'intervention</a>	17 janv. 2023
<a href="#">Cadrage du mandat - Comprendre l'objet de l'intervention</a>	24 janv. 2023
<a href="#">Mise en situation #1 (préparation) - Élaborer une réponse à un appel de propositions</a>	31 janv. 2023
<a href="#">Cadrage du mandat - Comprendre le contexte et identifier les parties prenantes</a>	7 févr. 2023
<a href="#">Mise en situation #1 (présentation) - Élaborer une réponse à un appel de propositions</a>	14 févr. 2023
<a href="#">Recenser les sources d'information et préparer les instruments de collecte des données</a>	21 févr. 2023

Rassembler l'information et collecter les données	28 févr. 2023
Semaine de lecture	7 mars 2023
Formuler une solution et des recommandations	14 mars 2023
Prendre le pouls de l'opinion et des parties prenantes	21 mars 2023
Les défis du mandat d'intervention	28 mars 2023
Mise en situation #2 (préparation) - Préparer les résultats préliminaires	4 avr. 2023
Mise en situation #2 (présentation) - Présenter les résultats préliminaires	11 avr. 2023
Mise en situation #2 (présentation) - Restituer les résultats préliminaires	18 avr. 2023

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

## Évaluations et résultats

### Liste des évaluations

Formatives		
Titre	Date	Mode de travail
Participation au cours (15%)	Du 10 janv. 2023 à 09h00 au 25 avr. 2023 à 11h50	Individuel
Devoirs et activités en classe (40%)	Du 10 janv. 2023 à 09h00 au 18 avr. 2023 à 11h50	Individuel
Réponse à un appel de propositions (20%)	Dû le 21 févr. 2023 à 09h00	En équipe
Rapport de fin de mandat (25%)	Dû le 18 avr. 2023 à 09h00	En équipe

#### Participation (15%)

Une participation active au cours sera nécessaire tout au long de la session afin de produire les travaux qui serviront à évaluer les capacités des étudiant.e.s à entreprendre le mandat d'intervention.

Les critères d'évaluation seront : le niveau de préparation de l'étudiant.e, la pertinence des interventions et le degré de participation active aux débats. La présence en classe est une condition nécessaire mais pas suffisante pour la réussite de cette activité.

#### Travaux pratiques (85%)

Les étudiant.e.s réaliseront, en classe ou à la maison, des exercices individuels ou collectifs afin d'appliquer les concepts présentés dans le cours. Les exercices devront être remis à la fin du cours pour les exercices réalisés en classe ou au début de la séance suivante pour les exercices réalisés à la maison. Parmi les exercices pratiques, les étudiants auront notamment à :

1. rédiger une fiche diagnostic de la situation du pays ;
2. préparer des instruments pratiques pour la réalisation du mandat (ex. outils de collecte des données dans le cadre de consultations auprès des parties prenantes concernées) ;
3. présenter le contenu de la réponse à un appel de propositions, en tenant compte des considérations scientifiques, politiques, pratiques, économiques, culturelles et éthiques ;
4. rédiger et présenter un rapport préliminaire qui présente les résultats et recommandations du mandat.

Chaque jour de retard dans la remise d'un travail entraîne une pénalité de 5%.

## Informations détaillées sur les évaluations formatives

---

### Participation au cours (15%)

Date et lieu :	Du 10 janv. 2023 à 09h00 au 25 avr. 2023 à 11h50 , DKN-3161
	En continu pendant la session
Mode de travail :	Individuel
Remise de l'évaluation :	DKN-3161
Directives de l'évaluation :	Les étudiant.e.s devront intervenir dans le cours et participer activement en classe. La présence en classe est donc une condition nécessaire mais pas suffisante pour la réussite de cette activité.

---

### Devoirs et activités en classe (40%)

Date et lieu :	Du 10 janv. 2023 à 09h00 au 18 avr. 2023 à 11h50 , DKN-3161
	En continu pendant la sessions
Mode de travail :	Individuel
Remise de l'évaluation :	<a href="#">Boîte de dépôt</a>
Directives de l'évaluation :	Les étudiant.e.s réaliseront, pendant le cours ou à la maison, des exercices individuels ou collectifs afin d'appliquer les concepts présentés dans le cours. Les exercices devront être remis à la fin du cours pour les exercices réalisés en classe ou dans la boîte de dépôt avant le début de la séance suivante pour les exercices réalisés à la maison.

---

### Réponse à un appel de propositions (20%)

Date de remise :	21 févr. 2023 à 09h00
Mode de travail :	En équipe
Remise de l'évaluation :	<a href="#">Boîte de dépôt</a>
Directives de l'évaluation :	<p>Les étudiant.e.s rédigeront une réponse à un appel à propositions qui s'appuie sur un cas réel. Ce travail se fera en groupe. Une présentation orale de ce travail se fera lors de la séance du <b>14 février 2023</b>. La présentation orale comprendra un Powerpoint. Les étudiant.e.s obtiendront des commentaires et suggestions à la suite de leur présentation en vue de bonifier la réponse à l'appel de propositions. La version finale de la réponse à l'appel de propositions sera remise le <b>21 février 2023</b>.</p> <p>Présentation orale : 10% Réponse écrite à l'appel de propositions : 10%</p> <p>Les résultats pour ce travail de groupe seront pondérés en fonction d'une évaluation à 360 degrés. Cela signifie que chaque membre du groupe s'évalue et évalue ses co-équipier.e.s.</p>

---

### Rapport de fin de mandat (25%)

Date de remise :	18 avr. 2023 à 09h00
Mode de travail :	En équipe
Remise de l'évaluation :	<a href="#">Boîte de dépôt</a>
Directives de l'évaluation :	Ce travail se fera en groupe. Chaque groupe devra préparer une communication orale de 20 minutes maximum qui sera présentée le <b>18 avril 2023</b> . Chaque groupe utilisera un powerpoint et remettra

une synthèse de son travail (20 pages maximum – Times New Roman 12, interligne 1,5) au moment de la présentation. Le document écrit sera présenté conformément au style de rédaction d'un rapport de recherche.

Présentation orale : 10%

Rapport : 15%

Les résultats pour ce travail de groupe seront pondérés en fonction d'une évaluation à 360 degrés. Cela signifie que chaque membre du groupe s'évalue et évalue ses co-équipier.e.s.

## Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

## Règlements et politiques institutionnels

### Règlement disciplinaire

#### Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

#### Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

### Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

## Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : [http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers\\_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf](http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf)

## Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises

La Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises concerne l'absence aux activités évaluées pour tous les cours de 1er, 2e et 3e cycles offerts par le Département de science politique. Elle vise à assurer un traitement uniforme et équitable pour tous les étudiant.e.s.

L'absence à une activité évaluée est une situation exceptionnelle qui doit être justifiée par des motifs suffisamment sérieux, relevant de circonstances non prévisibles et indépendantes de la volonté de l'étudiant.e.

Pour lire la politique entière et remplir le formulaire de demande de reprise : <https://www.fss.ulaval.ca/sites/fss.ulaval.ca/files/fss/science-politique/monPortail/Pol-PolitiqueRelativeAbsenceActivitesEvalueesLeursReprises.pdf>

## Évaluation de la qualité du français

L'évaluation de tous les documents remis tiendra compte de la forme (structure, orthographe, etc.). Les étudiant.e.s veilleront à la qualité du français dans leurs travaux. Une pénalité de 10% sera appliquée lorsqu'un travail présentera un nombre anormal de fautes.

## Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **accueil et soutien spécialisé en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site [monPortail.ulaval.ca/accommodement](http://monPortail.ulaval.ca/accommodement) et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible.

Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans [monPortail.ulaval.ca/accommodement](http://monPortail.ulaval.ca/accommodement) pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans [monPortail.ulaval.ca/accommodement](http://monPortail.ulaval.ca/accommodement) afin que celles-ci puissent être mises en place. Notez que l'activation doit s'effectuer au cours des 2 premières semaines de cours.

## Matériel didactique

---

Cette section ne contient aucune information.

## Bibliographie et annexes

---

### Bibliographie

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.